

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 28 juin 2011, à 19 h 30 au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires, Pierre Baril, Richard Boucher, Brigitte Collin, Nicole Deschênes, Luce Deschênes Damian, Gaëtan Labelle, France Lacasse, Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Gaëtan Marcil, David Picher, Isabelle Poisson, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Ronald Tremblay ainsi que Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

ABSENCES NOTIFIÉES : mesdames Reine Cossette, Johanne de Villers, Josée Lacoste et monsieur Paul St-Amand.

SONT AUSSI ABSENTS : Gino Le Brasseur et Hugues Ouellette.

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Jacques Beaudet, directeur général adjoint, Alain Gauthier, secrétaire général, Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, Michel Gauthier, directeur du Service des ressources informatiques, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines et Luc Lapointe, directeur de l'école secondaire du Grand-Coteau.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-147-06-11 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et approbation du procès-verbal (néant).
4. Affaires en cours :
 - 4.1. Suivi à la dernière séance.
5. Parole au public.
 - 5.1. Remise de certificats honorifiques par le Conseil des commissaires.
6. **Points de décision** :
 - Direction générale***
 - 6.0. Comité préventif de sécurité communautaire de Saint-Amable / désignation d'un commissaire (point ajouté séance tenante).
 - Service des ressources financières***
 - 6.1. Amendement aux encadrements financiers 2011-2012 / retour de consultation / adoption.
 - 6.2. Budget des établissements 2011-2012 / approbation.
 - 6.3. Budget de la Commission scolaires des Patriotes 2011-2012 / adoption.

Service des ressources matérielles

- 6.4. Demandes d'ajout d'espaces 2011-2012 pour la formation générale (Mesure 50511) pour plusieurs secteurs de la CSP.
- 6.5. Bail emphytéotique avec la Ville de Saint-Marc-sur-Richelieu pour l'utilisation d'un terrain pour l'aménagement d'une aire de jeu.
- 6.6. Modification au protocole d'entente de financement, d'utilisation et d'entretien pour l'aménagement d'un terrain de soccer sur le terrain de l'école Paul-VI.

Secrétariat général

- 6.7. Rémunération des commissaires / décision.
- 6.8. Demandes de révision d'une décision touchant un élève - dossiers du mois de juin / décision.
- 6.9. Demandes de révision d'une décision touchant un élève - dossiers du mois d'août / décision (reporté à la séance en ajournement du 23 août 2011).

7. Points d'information :

Service des ressources financières

- 7.1 Budget des Services 2011-2012.

Secrétariat général

- 7.2 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif du 17 mai 2011 (documents déposés dans le portail).

- 8. Affaires diverses.
- 9. Protecteur de l'élève / rapport.
- 10. Parole au public.
- 11. Rapport de la présidente
- 12. Parole aux membres du Conseil.
 - 12.1. Parole aux commissaires-parents.
- 13. Ajournement de la séance au 23 août 2011.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1. Suivi à la dernière séance

Néant.

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Hélène Roberge souhaite la bienvenue aux personnes présentes et rend hommage au nom du Conseil des commissaires à dix-huit élèves qui se sont démarqués en remportant des prix prestigieux aux niveaux régional et national au cours de l'année scolaire 2010-2011. Les lauréats sont des élèves provenant d'écoles primaires et secondaires situées sur le territoire de la Commission scolaire ainsi que du Centre de formation professionnelle des Patriotes (CFPP) et du Centre de formation du Richelieu (CFR).

Madame Roberge remet un certificat honorifique aux élèves suivants en présence de plusieurs parents :

Dictée du gouverneur du Club optimiste

Julien Vermette, école Jacques-De Chambly

Forces Avenir, catégorie AVENIR élève engagé

Marie Bussières, école secondaire Ozias-Leduc

Bourses ADIGECS > lauréate

Marie-Évangeline Pouyer-Crosthwait, CFR McMasterville

Samantha Bélanger, école secondaire Polybel

Bourses ADIGECS, candidates

Véronique Montpetit, école secondaire du Mont-Bruno.

Les membres du Conseil applaudissent chaleureusement chacun des élèves présents.

Madame Roberge suspend la séance quelques minutes le temps d'une séance photo de groupe avec les récipiendaires des certificats honorifiques.

Sur ce, plusieurs membres du public étant présents pour divers dossiers, madame Roberge explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

- Madame Isabelle Boisvert, se faisant le porte-parole d'un groupe de parents du secteur de Saint-Basile-le-Grand, intervient pour demander l'agrandissement de l'école de la Mosaïque. Elle fait part des démarches qu'ils ont effectuées à ce jour et des appuis qu'ils ont récoltés à ce sujet.

Elle fait part des raisons justifiant cette demande d'agrandissement. Une pétition est déposée séance tenante, en appui de la demande des parents.

Mme Boisvert fait part des réflexions des membres du groupe qu'elle représente et des hypothèses de solution qu'ils ont explorées, notamment la négociation d'une entente avec la Ville pour une location de locaux à court terme. Finalement, elle souligne la problématique des transferts d'élèves.

À ce sujet, elle suggère une modification à la Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves.

D'autres parents prennent tour à tour la parole pour appuyer la présentation de madame Boisvert.

Madame Hélène Roberge remercie les parents. Elle explique que ce type de dossier et les problématiques soulevées sont étudiés de façon approfondie par la Commission scolaire et par le Conseil des commissaires qui sont sensibles aux préoccupations des parents et très au fait des éléments soulevés. Elle souligne que cette problématique est présente dans plusieurs secteurs de la CSP et ailleurs au Québec. Elle note que les membres du Conseil ont discuté ce dossier en séance de travail ce soir. Elle fait part des rencontres qu'elle a eu avec les maires à ce sujet, notamment à Saint-Basile-le-Grand. Elle souligne que la Ville n'est pas disposée à louer ses locaux. Le point est à l'ordre du jour du Conseil ce soir et elle souligne que la proposition qui y sera présentée est le résultat d'une évolution du dossier.

En ce qui concerne la Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves, madame Roberge explique que celle-ci a fait l'objet d'une révision approfondie récemment, qu'elle fait l'objet d'un examen régulier prenant en compte l'ensemble des avis et commentaires reçus.

- La mère d'un enfant ayant une déficience intellectuelle présentement scolarisé à l'école secondaire Ozias-Leduc, intervient sur le dossier du déplacement d'élèves avec une déficience intellectuelle. Elle remercie les commissaires pour le sursis d'un an annoncé lors de la dernière séance du Conseil pour le groupe auquel son enfant appartient. Elle demande que ce sursis s'applique aux deux groupes d'élèves qui sont actuellement à l'école secondaire Ozias-Leduc.

- D'autres parents dans la même situation interviennent pour faire part de leur désaccord avec le déplacement d'élèves à L'envol.

Madame Lorraine Doucet, directrice générale de la Fédération Internationale des Droits de la Personne Handicapée (FIDPH), intervient pour faire part de son appui aux parents dans ce dossier.

Madame Roberge remercie les parents. Elle rappelle le cheminement du dossier et apporte des précisions sur le mandat du comité qui a été mis sur pied pour en assurer le suivi. Elle souligne qu'il ne s'agit pas d'un comité pour revoir la décision. Le but est de s'assurer de favoriser l'intégration sociale des élèves et leur transition à la vie active. Elle invite les parents à y participer.

À 20 h 45, madame Roberge met fin à cette première « Parole au public ».

6. POINTS DE DÉCISION

Direction générale

6.0. Comité préventif de sécurité communautaire de Saint-Amable / désignation d'un commissaire

Madame Normande Lemieux, directrice générale, présente ce point.

Considérant la construction d'une nouvelle école dans la ville de Saint-Amable;

Considérant le redéploiement de la clientèle scolaire;

Considérant le mandat du comité qui consiste en l'identification des problématiques et la recherche de pistes de solutions dans le but d'améliorer la sécurité de la collectivité;

C-148-06-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois de déléguer monsieur Jean-François Rabouin au Comité préventif de sécurité communautaire de la municipalité de Saint-Amable.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service des ressources financières

6.1. Amendement aux encadrements financiers 2011-2012 / retour de consultation / adoption

Madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, présente ce dossier. Elle fait part des avis et commentaires reçus en retour de consultation.

Considérant la nécessité d'avoir un cadre financier pour la préparation du budget 2011-2012;

Considérant que les compressions budgétaires imposées par le MELS ont des impacts sur les encadrements financiers 2011-2012 adoptés lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 3 mai 2011 par la résolution numéro C-128-05-11;

Considérant les commentaires reçus dans le cadre de la consultation sur les propositions de modifications aux encadrements financiers 2011-2012 adoptée le 3 mai 2011 en vertu de la résolution C-142-06-11;

Considérant la recommandation du Comité consultatif de gestion;

C-149-06-11 Il est proposé par monsieur Pierre Baril d'adopter les encadrements financiers 2011-2012 modifiés tels que déposés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2. Budget des établissements 2011-2012 / approbation

Madame Angèle Latulippe présente ce point.

Considérant les dispositions de l'article 276 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant que tous les conseils d'établissement ont adopté le budget de leur école ou centre, à l'exception de l'école François-Williams et de la nouvelle école de Saint-Amable;

Considérant que le conseil d'établissement de la nouvelle école de Saint-Amable n'est pas encore formé et par conséquent, ne peut pas adopter le budget de 2011-2012;

Considérant que le conseil d'établissement de l'école François-Williams n'a pu obtenir quorum pour l'adoption du budget 2011-2012;

C-150-06-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

D'approuver le budget des écoles primaires et secondaires ainsi que du Centre de formation du Richelieu et du Centre de formation professionnelle des Patriotes pour l'année scolaire 2011-2012;

D'autoriser l'école François-Williams et la nouvelle école de Saint-Amable à engager des dépenses ne dépassant pas 50% du budget accordé par la Commission pour l'année 2011-2012 jusqu'à ce que le conseil d'établissement adopte le budget de l'école.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3. Budget de la Commission scolaires des Patriotes 2011-2012 / adoption.

Madame Angèle Latulippe présente ce dossier. Elle souligne que ce budget prend en compte les compressions budgétaires imposées par le MELS.

Elle répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Considérant que conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire des Patriotes doit adopter et transmettre à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2011-2012;

Considérant que ce budget prévoit un déficit d'exercice égal à 10 % du surplus cumulé au 30 juin 2010 exception faite de la valeur comptable nette des terrains;

Considérant l'utilisation de l'appropriation du surplus tel que présenté à l'Annexe A du présent rapport;

Considérant que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 24 438 760 205 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2011-2012;

Considérant que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire pour les immeubles résidentiels est fixé à 0,24120 \$ et à 0,24864 \$ pour les immeubles des neutres;

Considérant que ces taux respectent les limites prévues par la Loi;

Considérant que l'adoption de ce budget est conditionnelle à l'adoption par l'Assemblée nationale du *Règlement sur le calcul du produit maximal de la taxe scolaire pour l'année scolaire 2011-2012* selon les mêmes paramètres que les paramètres initiaux de travail fournis par le MELS;

C-151-06-11 Il est proposé par monsieur Gaëtan Labelle que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette de la Commission scolaire des Patriotes pour l'année 2011-2012 soit adopté et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,24120 \$ pour les immeubles résidentiels et à 0,24864 \$ pour les immeubles des neutres.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service des ressources matérielles

6.4. Demandes d'ajout d'espaces 2011-2012 pour la formation générale (Mesure 50511) pour plusieurs secteurs de la CSP.

Monsieur Marc-André Lehoux se retire de la séance pour ce point. Il explique que compte tenu des fonctions qu'il exerce à la Ville de Saint-Basile-le-Grand, il tient à écarter toute apparence de conflit d'intérêt.

Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce point. Il fait une mise en contexte du dossier et en explique le cheminement. Il fait lecture à voix haute du contenu de la note explicative transmise aux membres du Conseil.

Il lit le projet de résolution concernant le secteur de Chambly / Carignan et répond aux questions et demandes d'éclaircissement de mesdames et messieurs les commissaires.

Demande d'ajout d'espaces 2011-2012 pour la formation générale (Mesure 50511) pour le secteur Chambly / Carignan

Considérant l'importance de la croissance démographique dans le secteur de Chambly / Carignan, soit plus de 125 élèves par année;

Considérant les conséquences de cette croissance démographique associée à la baisse du ratio enseignant-élèves sur le nombre de locaux de classes requis;

Considérant que les besoins en locaux dépasseront la capacité d'accueil des écoles du secteur Chambly / Carignan de 29 locaux de classes en 2015-2016, selon les prévisions du MELS;

Considérant que les secteurs adjacents à celui de Chambly / Carignan ne disposent d'aucun local pour accueillir le surplus d'élèves dudit secteur;

Considérant que la Ville de Carignan s'engage à fournir à la Commission scolaire des Patriotes le terrain requis afin d'y ériger une école;

Considérant qu'un des deux secteurs adjacents soit le secteur de Saint-Basile-le-Grand fait aussi l'objet d'une demande urgente d'ajout d'espaces;

C-152-06-11 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian que la Commission Scolaire des Patriotes adresse une demande d'allocation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la construction d'une école primaire à Carignan d'une capacité de 4-20-0-2 soit 4 locaux de classes du préscolaire, 20 locaux de classes du primaire, 1 gymnase à 2 plateaux, 2 locaux de service de garde et tous les autres locaux de service requis pour une école de ce type.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sur ce, monsieur Arpin fait lecture d'un deuxième projet de résolution concernant le secteur Mont-Saint-Hilaire / Otterburn Park. Il répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Mesdames Normande Lemieux et Hélène Roberge apporte des éclaircissements sur le dossier.

Demande d'ajout d'espaces 2011-2012 pour la formation générale (Mesure 50511) pour le secteur Mont-Saint-Hilaire / Otterburn Park

Considérant l'importance de la croissance démographique dans le secteur de Mont-Saint-Hilaire / Otterburn Park, soit plus de 50 élèves par année;

Considérant les conséquences de cette croissance démographique associée à la baisse du ratio enseignant-élèves sur le nombre de locaux de classes requis;

Considérant que dès la rentrée scolaire de septembre 2011, le secteur sera en déficit de 5 locaux de classes;

Considérant que ce déficit de locaux s'accroîtra à chaque année selon les prévisions du MELS ;

Considérant que, même si le secteur adjacent de Beloeil / McMasterville pourra accueillir les surplus d'élèves du secteur de Mont-Saint-Hilaire / Otterburn Park, d'ici les 2 prochaines années, grâce à l'aménagement de 8 classes du primaire dans une aile de l'immeuble Éducation Internationale et grâce à la construction d'une nouvelle école d'une capacité de 4-20-0-2 à Beloeil, le secteur de Mont-Saint-Hilaire / Otterburn Park sera quand même en déficit net de 10 locaux en 2015-2016 selon les prévisions du MELS;

C-153-06-11 Il est proposé par monsieur Pierre Baril que la Commission Scolaire des Patriotes adresse une demande d'allocation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour construire une école à Mont-Saint-Hilaire d'une capacité de 2-8-0-1 soit 2 locaux de classes du préscolaire, 8 locaux de classes du primaire, 1 gymnase à 1 plateau, 1 local de service de garde et tous les autres locaux de service requis pour une école de ce type.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sur ce, monsieur Arpin fait lecture d'un troisième projet de résolution concernant le secteur de Saint-Basile-le-Grand. Il souligne que ce projet de résolution fait suite à l'étude du dossier tenue plus tôt ce soir en séance de travail du Conseil. Il répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, apporte des précisions sur l'organisation scolaire.

Madame Normande Lemieux explique que dans le contexte de l'ensemble des demandes acheminées au MELS et les limites budgétaires du ministère, la Commission scolaire doit faire une demande qui puisse être acceptable au MELS, prenant en compte les contraintes existantes. Elle explique que le cas échéant, si le projet demandé est approuvé par le MELS, il faut prévoir un délai d'au moins deux ans pour sa réalisation.

Demande d'ajout d'espaces 2011-2012 pour la formation générale (Mesure 50511) pour le secteur Saint-Basile-le-Grand

Considérant l'importance de la croissance démographique dans le secteur de Saint-Basile-le-Grand;

Considérant les conséquences de cette croissance démographique associée à la baisse du ratio enseignant-élèves et de la pondération de certains élèves HDAA sur le nombre de locaux de classes requis;

Considérant que dès la rentrée scolaire de septembre 2011, le secteur sera en déficit de 3 locaux de classes;

Considérant que ce déficit de locaux s'accroîtra à chaque année selon les prévisions du MELS;

Considérant la situation des secteurs adjacents à celui de Saint-Basile-le-Grand en regard de la disponibilité de locaux;

Considérant qu'un des secteurs adjacents soit le secteur de Chambly / Carignan fait aussi l'objet d'une demande urgente d'ajout d'espaces;

Considérant que l'école de la Chanterelle dispose d'un terrain suffisamment grand pour permettre un agrandissement;

Considérant que la Commission possède une option d'achat de terrain permettant d'agrandir l'école de la Mosaïque qui a été conçue pour être agrandie;

Considérant que ces 2 écoles sont rapprochées des 2 pôles de développement domiciliaire de la Ville;

C-154-06-11 Il est proposé par monsieur Gaëtan Labelle que la Commission Scolaire des Patriotes adresse une demande d'allocation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour agrandir les écoles de la Chanterelle et de la Mosaïque pour en porter leur capacité d'accueil respective à 3 locaux de classes du préscolaire, 18 locaux de classes du primaire, 2 locaux de service de garde avec tous les autres locaux de service requis pour des écoles de cette taille.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5. Bail emphytéotique avec la Ville de Saint-Marc-sur-Richelieu pour l'utilisation d'un terrain pour l'aménagement d'une aire de jeu.

Monsieur Marc-André Lehoux revient à la séance après le point 6.4.

Monsieur Dominic Arpin présente ce dossier.

Considérant le projet d'amélioration de la cour d'école des Trois-Temps présenté par la direction de l'école;

Considérant le protocole d'entente de financement, d'utilisation et d'entretien pour l'aménagement d'une aire de jeux à l'école des Trois-Temps signé par la Commission scolaire des Patriotes et la Ville de Saint-Marc-sur-Richelieu le 7 octobre 2009;

Considérant la résolution C-021-09-09;

Considérant l'aménagement d'une aire de jeux avec un module « circuit d'hébertisme » sur une partie de terrain appartenant à la Ville de Saint-Marc-sur-Richelieu;

Considérant que la durée de l'entente est de 5 ans;

Considérant les exigences du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'obtention d'une subvention correspondant au tiers du coût de ce projet;

Considérant que les phases I et II du projet sont complétées;

Considérant l'accord de la Ville de Saint-Marc-sur-Richelieu de signer un bail d'une durée de 25 ans avec la Commission scolaire des Patriotes, tel qu'exprimé dans la lettre datée du 21 mars 2011;

C-155-06-11 Il est proposé par monsieur Pierre Baril :

De mandater un notaire pour la préparation d'un bail emphytéotique d'une durée de 25 ans, pour l'utilisation, par la Commission scolaire des Patriotes, d'un terrain appartenant à la Ville de Saint-Marc-sur-Richelieu pour l'aménagement d'une aire de jeux.

D'autoriser la présidente et la directrice générale à signer les documents requis pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6. Modification au protocole d'entente de financement, d'utilisation et d'entretien pour l'aménagement d'un terrain de soccer sur le terrain de l'école Paul-VI

Monsieur Dominic Arpin présente ce dossier.

Considérant la demande de la Ville de Boucherville, en février 2009, d'effectuer un changement à la vocation du parc-école Paul-VI pour transformer le terrain de balle molle en terrains de mini-soccer;

Considérant l'accord du Conseil des commissaires par l'adoption de la résolution C-238-06-10, le 22 juin 2010;

Considérant qu'en cours d'utilisation, les nouvelles infrastructures de la Ville ont été la cible de vandales;

Considérant la demande de la Ville de Boucherville d'installer une clôture autour de ses infrastructures pour les protéger des actes de vandalisme;

Considérant l'article 6.1 du protocole qui stipule que la Ville ne peut apporter aucun changement aux aménagements et équipements couverts par le protocole d'entente sans approbation, par écrit, de la Commission scolaire;

Considérant que le Conseil d'établissement de l'école Paul-VI a donné son accord pour l'installation de la clôture;

C-156-06-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'autoriser la Ville de Boucherville à procéder aux travaux requis pour sécuriser ses infrastructures, moyennant l'approbation, par le Service des ressources matérielles, des plans devis et spécifications liés à ces travaux.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Secrétariat général

6.7. Rémunération des commissaires / décision

Madame Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, présente ce dossier.

Considérant que l'enveloppe globale de rémunération des membres du Conseil des commissaires pour l'année 2011-2012, telle que fixée par décret, est de 264 082 \$;

Considérant que les frais de kilométrage encourus par les membres du Conseil afin d'assister aux séances officielles et de travail du Conseil ainsi qu'aux séances du Comité exécutif doivent être remboursés à même cette enveloppe de rémunération globale;

C-157-06-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

D'établir comme suit, la rémunération des membres du Conseil des commissaires :

— La présidente du Conseil :	36 876,11 \$
— Le vice-président du Conseil :	15 829,25 \$
— Le vice-président du Comité exécutif :	12 600,68 \$
— Les six autres membres du Comité exécutif :	10 179,25 \$
— Les dix-huit autres membres du Conseil :	7 074,85 \$

De réserver une somme de 10 553,17 \$.

De partager le reliquat de cette somme de 10 553,17 \$, si un tel reliquat existe au 30 juin 2012, de façon égale entre les 27 commissaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Richard Boucher souligne qu'il ne veut pas participer au partage du reliquat.

Compte tenu de la présence de public désirant prendre la parole, et de la nécessité de tenir un huis clos d'une durée indéterminée au point 6.8, sur proposition de madame la présidente, les membres du Conseil conviennent de procéder immédiatement au point 10 de l'ordre du jour.

10. PAROLE AU PUBLIC

- Tour à tour, des parents de Saint-Basile-le-Grand commentent le dossier de la demande d'ajout d'espaces dans ce secteur et ils demandent des précisions relativement à ce dossier.

Mesdames Hélène Roberge et Normande Lemieux répondent aux questions.

Là-dessus, madame Roberge met fin à la « Parole au public ».

À 21 h 30, madame Roberge suspend la séance pour une pause. Après quoi, sur proposition de madame Roberge, les membres du Conseil conviennent de procéder immédiatement au point 7 de l'ordre du jour.

7. POINTS D'INFORMATION :

Service des ressources financières

7.1 Budgets des Services 2011-2012.

Madame Angèle Latulippe présente ce point. Elle répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Secrétariat général

7.2 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif du 17 mai 2011.

Le document a été déposé dans le portail.

6.8 Demandes de révision d'une décision touchant un élève - dossiers du mois de juin / décision

Huis clos

C-158-06-11 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 21 h 47.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Retour à l'assemblée publique

C-159-06-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée redevienne publique.

Il est 22 h 10.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Demande de révision d'une décision de classement

Considérant la demande de révision datée du 10 mai 2011 et reçue le 24 mai 2011, par laquelle les demandeurs contestent la décision de la direction de l'école de classer leur enfant dans une classe de formation adaptée plutôt que de maintenir en classe langage;

Considérant que le Comité de révision s'est réuni le 21 juin 2011 et qu'il a entendu la direction de l'école, l'enseignante de l'enfant, la directrice des ressources éducatives et les demandeurs représenté par le père de l'enfant;

Considérant le résumé de dossier de l'orthophoniste qui précise une progression sur le plan langagier;

Considérant les améliorations et la progression de l'enfant dans la sphère du langage au cours des deux dernières années;

Considérant la documentation fournie par les parents et l'équipe école;

Considérant les mesures transitoires qui seront mises en place par l'équipe école afin de favoriser l'adaptation de l'élève;

Considérant le service d'orthophonie qu'il aura dans sa nouvelle école;

Considérant le rapport présenté au Conseil des commissaires par les membres du Comité de révision;

C-160-06-11 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de maintenir la décision de la direction de l'école concernant le classement de l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-026-06-11.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9 Demandes de révision d'une décision touchant un élève - dossiers du mois d'août/ décision

Ce point est reporté à la séance en ajournement du Conseil des commissaires du 23 août 2011.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / RAPPORT

Huis clos

C-161-06-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 22 h 12.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Retour à l'assemblée publique

C-162-06-11 Monsieur Alain Langlois propose le retour en séance publique à 22 h 14.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-163-06-11 Il est proposé par monsieur Ronald Tremblay de prendre acte de l'avis du Protecteur de l'élève transmis en date du 23 juin 2011 et de mandater la directrice générale afin que la question soulevée fasse l'objet de l'examen requis et qu'il en soit fait rapport au Conseil ultérieurement.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Hélène Roberge note qu'elle termine la première année de son mandat comme présidente. Elle remercie tous les membres du Conseil et de l'administration pour le support qu'on lui apporte dans l'exercice de sa fonction.

D'autre part, elle rappelle aux commissaires de remplir le questionnaire qu'elle leur a transmis concernant le bilan des travaux du Conseil des commissaires 2010-2011.

Elle conclue en adressant un remerciement particulier à monsieur Jacques Beaudet, directeur général adjoint, qui assiste, à la veille de son départ à la retraite, à son dernier Conseil des commissaires ce soir.

Mesdames et messieurs les commissaires félicitent et remercient madame Roberge pour son dévouement au cours de l'année à titre de présidente.

Sur ce, madame Roberge présente un rapport sur les activités auxquelles elle a participé dernièrement.

Ce rapport fait état notamment des activités suivantes :

Activités politiques et de représentation

- Colloque sur les troubles d'apprentissages organisé par la Maison de la Famille de la Vallée du Richelieu.
- Souper bénéfique de l'Orchestre Symphonique de Longueuil.
- Souper bénéfique de la Fondation des parlementaires québécois - Cultures à partager.
- Gala de l'ADIGECS à Bromont et remise de prix à deux élèves de la CSP.
- Cérémonie de remise des médailles du Lieutenant-gouverneur à Salaberry-de-Valleyfield.
- Gala Forces AVENIR.
- Souper du Tournoi de golf de la Fondation de l'école secondaire de Mortagne.
- Cérémonie de remise des prix « J'embellis mon école » par la Ville de Boucherville.
- Rencontre avec Madame Johanne Demers, directrice générale de la Maison de la Famille de la Vallée-du-Richelieu, Madame Johanne Magloire, représentante de la CDPJ et l'attaché politique du député Pierre Curzi, Monsieur Martin St-Gelais.
- Rencontre avec Monsieur Nicolas Imonti, directeur général du Centre Jeunesse Emploi Marguerite-d'Youville.
- Rencontre avec le maire et le directeur général d'Otterburn Park.
- Rencontre avec le maire de Saint-Basile-le-Grand.

- Participation à la cérémonie protocolaire et allocution avant le spectacle de la Saint-Jean-Baptiste à Boucherville en présence de la députée Monique Richard, du maire et des conseillers municipaux de Boucherville.

Activités CSP

- Soirée de reconnaissance des 25 ans d'ancienneté du personnel de la CSP.
- Spectacle des élèves en adaptation scolaire de l'école secondaire du Mont-Bruno.
- Soirée de remise des diplômes aux finissants de l'École d'éducation Internationale.

Activités FCSQ

- Soirée reconnaissance du RCSM à Vaudreuil et remise de médailles à deux membres du personnel de la CSP.
- Congrès et Assemblée générale de la FCSQ à Montréal.
- Rencontre PDG et Conseil Général de la FCSQ à Québec.
- Rencontre extraordinaire du CA du RCSM dans le cadre de la PDG à Québec.

12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

- Madame Lucie Legault fait un retour sur le dossier relatif au déplacement d'élèves ayant une déficience intellectuelle et elle demande des précisions sur les divers recours utilisés par les parents concernés.

Madame Normande Lemieux et monsieur Joseph Atalla, directeur général adjoint, présentent un état de situation.

- Monsieur Paul St-Onge fait part de l'adoption récente par l'Assemblée nationale du *Projet de loi 127 Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux*. Il souligne et déplore le fait que le siège jadis réservé à un représentant du milieu scolaire a été retiré.

12.1 Parole aux commissaires-parents

- Madame Carole Vigneault, représentante du Comité de parents, fait part des faits saillants de la rencontre des membres du Comité de parents du 16 juin 2011 dernier et des principaux sujets qui y ont été traités.

Elle fait part des résolutions adoptées par le Comité CSEHDAA concernant le dossier des élèves HDAA.

13. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C-164-06-11 À 22 h 48, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'ajourner la séance au 23 août 2011 à 19 h 30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidente

Secrétaire général

AG/df